



## HERITAGE VILLAGE MASTER UNIT OWNERS' ASSOCIATION, INC.

### Visiteurs - Procédure

#### Description

Basée sur la décision majoritaire prise à l'assemblée générale de 2011 et à la demande de certains résidents, les présentes directives expliquent la façon dont nous devons gérer les visiteurs du Parc.

#### Définitions

**Résident :** Un résident est un propriétaire ou un locataire demeurant dans le Parc.

**Invité :** Une personne invitée dans le Parc par un résident.

**Visiteur :** Une personne qui visite le Parc.

#### Objectif général

Le but visé est de permettre une bonne compréhension de la façon de gérer les visiteurs du Parc.

#### Principes directeurs

- Les visiteurs peuvent s'inscrire aux diverses activités du Parc. Il s'agit des activités organisées par des résidents du Parc et non de l'utilisation en tout temps de nos aires de jeux ou de services.
- Les visiteurs n'ont pas de coût supplémentaire à payer.
- Les résidents du Parc ont priorité aux activités, sauf dans les cas où il y a une accommodation inter-parcs.
- L'organisateur a l'autorité de gérer son activité.
- Les participants à une activité pourraient devoir signer une feuille de présence.

#### Entrée en vigueur

Ces directives entrent en vigueur 5 jours suivant leur adoption.